

Si un branchement d'eaux pluviales est nécessaire, je prends contact avec le gestionnaire de l'ouvrage (commune ou département).

Mention d'information Règlement de Protection des Données :

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ou Règlement sur la Protection des Données (RGPD) :

Sumène Artense Communauté, dont le siège est situé à mairie, place de l'église, 15270 CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL, en sa qualité de Responsable de traitement, vous informe de la collecte et du traitement des données recueillies via ce formulaire dans le seul but de formaliser votre demande de création d'un branchement eaux usées afin de répondre à votre besoin.

La base légale de ce traitement est l'obligation légale de raccordement pour les immeubles qui ont accès au réseau d'assainissement public.

Les données concernées sont conservées tant que l'abonné est adhérent au service assainissement et ne pourront être consultées et traitées que par le service assainissement.

Ce traitement de données ne comprend aucun transfert hors de l'Union Européenne.

Vous pourrez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Déléguée à la Protection des Données (DPO) :

- Adresse e-mail du DPO : dpo@sumene-artense.com
- Adresse postale du DPO : Déléguée à la protection des données, Sumène Artense Communauté, 21 rue du Calalet, 15240 - SAIGNES

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je soussigné, _____, demande la création d'un branchement au réseau public d'assainissement.

Fait à, _____ le : / /

Signature :

Localisation du branchement

A remplir par le service assainissement

Limite gauche	construction	limite droite	Caractéristiques du branchement
Trottoir			Profondeur minimum souhaitée pour le regard de branchement :
Chaussée			Emplacement : Diamètre :

Caractéristiques du branchement en domaine public	
Collecteur - Référence : - Diamètre et nature : Profondeur - Regard amont : - Regard aval :	Branchement - Diamètre et nature : - Longueur :

Observations :

Coût du forfait branchement

- 1500 € TTC 500 € TTC Coût réel des travaux (après devis)

Conformément à la délibération 20250320009DE fixant les modalités de remboursement de la partie publique des branchements neufs au réseau d'assainissement.

ATTENTION

- L'emplacement et la profondeur du regard de branchement tels que prévus ci-dessus et déterminés sur place avec l'agent du service sont susceptibles d'être modifiés lors de la réalisation, en fonction de l'encombrement du sous-sol. En conséquence, les travaux d'assainissement en domaine privé ne devront être réalisés qu'une fois le regard de branchement mis en place par le service assainissement.
- Le raccordement se fera obligatoirement au fil d'eau du regard de branchement et en aucun cas sur la cheminée.
- Le regard de branchement est équipé, côté domaine privé, d'un joint élastomère permettant l'emboîtement d'un tuyau PVC diamètre 125 série assainissement assurant l'étanchéité. Si un tuyau différent est prévu, en avertir impérativement l'agent du service.

Fait à,

le : / /

Signature de l'agent :